

## LA FÉDÉRATION DES TPE

### Une fédération engagée !

Implantée aux Antilles-Guyane, la Fédération des TPE est une organisation patronale destinée à faire valoir les intérêts des Très Petites Entreprises auprès des institutions et partenaires privés, au niveau locale et nationale.

Depuis 2008, nous mettons tout en œuvre pour faire connaître le savoir-faire des TPE, garantir la protection sociale du chef d'entreprise, et assurer la pérennité de notre tissu économique.

### LES ACTIONS FTPE

- **5 conventions de partenariat signées** avec quatre banques du département : Société générale, Bred, Bdaf, Caisse d'épargne et l'Ordre des Experts-Comptable
- Création d'un **groupement d'employeurs**
- Partenariat avec la Région Guadeloupe
- Participation au comité de suivi des prêts à L'IEDOM
- Partenariat AFD/BPI pour le cautionnement et le besoin en fond de roulement
- Membre du CA et du comité d'agrément à Initiative Guadeloupe



*Faire de nos TPE  
les PME de demain*



ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE :  
**06 90 00 90 23**  
Email : [ftpe971@ftpe-outremer.fr](mailto:ftpe971@ftpe-outremer.fr)  
[www.ftpe-outremer.fr](http://www.ftpe-outremer.fr)

[1] Diagnostic préalable payant de 200€ TTC, le règlement de ce diagnostic préalable n'implique pas l'éligibilité automatique au dispositif d'accompagnement et de restructuration de la trésorerie de la Fédération des TPE. Ne pas jeter sur la voie publique.

## DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RESTRUCTURATION DE LA TRÉSORERIE DES TRÈS PETITES ENTREPRISES



**Vous êtes chef d'entreprise,  
artisan, vous souhaitez un accompagnement  
dans la gestion de votre entreprise ?**

Le dispositif de la Fédération des TPE est un accompagnement professionnel et durable. Il permet aux Très Petites Entreprises de 0 à 10 salariés, de solliciter et d'obtenir des financements adaptés à leurs besoins, tant en matière de fonds de roulement que d'investissements.

## LE DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RESTRUCTURATION DE LA TRÉSORERIE

**Votre entreprise**  
*Nos conseils*  
**Votre développement**  
*Notre ambition*  
**Votre réussite**  
*Notre satisfaction*

La Fédération des TPE et ses partenaires ont élaboré un dispositif d'accompagnement et de restructuration de la trésorerie, destiné à la croissance, à une meilleure compétitivité et à la création d'emplois, dans les Très Petites Entreprises.

La Fédération des TPE répond à l'urgence économique dans nos territoires en aidant les entreprises à passer le cap de leurs difficultés et à se développer.

### Bénéficiez du dispositif :

- Si vous avez un besoin en fond de roulement
- Si vous désirez un accompagnement pour développer votre entreprise
- Si vous souhaitez des conseils et un suivi dans la gestion d'entreprise
- Si vous souhaitez vous former au métier de dirigeant

Contactez-nous !

## ÊTES-VOUS ELIGIBLE ?

### Les entreprises éligibles :

#### Vous devez remplir certaines conditions :

- Ne pas être interdit bancaire
- Ne pas être sous le coup d'une procédure collective
- Être une entreprise individuelle ou une société
- Être une entreprise ayant au moins 1 an d'existence

### Un diagnostic complet de votre entreprise :

Rapprochez-vous de la Fédération des TPE pour remplir votre dossier d'inscription réalisé en deux phases :

**1<sup>ère</sup> phase :** un diagnostic<sup>(1)</sup> de votre entreprise sera réalisé par des professionnels.

**2<sup>ème</sup> phase :** si vous êtes éligible, et en fonction de notre expertise, un professionnel dédié à votre entreprise, vous sera attribué.

### Liste des pièces à fournir :

Afin d'instruire votre dossier, vous devrez fournir les pièces suivantes :

*Statuts enregistrés, Kbis de moins de trois mois, bail, bilan des 2 derniers exercices et /ou liasses fiscales, CA réalisé depuis clôture dernier exercice, dernier avis URSSAF et RSI, dernier avis d'imposition, 3 derniers relevés de compte de l'entreprise, devis ou estimation des investissements...*

## CE DISPOSITIF EST-IL FAIT POUR MOI ?

J'ai un garage automobile, j'ai besoin d'un financement pour acheter du stock...

**Grâce à notre accompagnement en demande de financements.**

J'ai un salon de coiffure et je souhaite faire ma première embauche, mais comment ?

**Avec notre aide en ressources humaines et en service juridique.**

Je souhaite ouvrir un deuxième magasin...

**Avec une étude détaillée et un accompagnement au développement par nos professionnels.**

J'ai des difficultés de trésorerie...

**Nous vous aidons avec notre suivi à la restructuration de la trésorerie.**

### Renseignez-vous :

Une permanence est assurée du **lundi au vendredi de 9h à 12h.**

Contactez notre accueil téléphonique au **06 90 00 90 23.**

Par email : [ftpe971@ftpe-outremer.fr](mailto:ftpe971@ftpe-outremer.fr)

